



Rabat, le 15 septembre 2026

Communiqué de presse

Évaluation de la pertinence des politiques et programmes publics : La Cour des comptes abrite la réunion annuelle du Groupe de travail de l'INTOSAI

La Cour des comptes abrite, les mardi 15 et mercredi 16 septembre 2026, la réunion annuelle du Groupe de travail de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) dédié à l'évaluation des politiques et programmes publics. Cet événement réunit près de 50 participants, en présentiel et à distance, représentant 23 Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) issues de différents continents et membres de ce groupe.

Cette rencontre a offert un cadre propice à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi qu'à l'examen des approches et normes adoptées dans ce domaine. Les travaux portent notamment sur l'identification des thématiques d'évaluation pertinentes, l'analyse de l'adéquation des objectifs des programmes et projets publics aux évolutions des besoins et des priorités sociétales, ainsi que sur la formulation de conclusions et de recommandations de nature à renforcer la valeur ajoutée des évaluations et à accroître leur impact sur l'amélioration des politiques publiques.

Les travaux s'articulent en particulier autour des questions pratiques liées à l'évaluation des programmes et projets publics, y compris les mécanismes de communication et d'interaction avec le Gouvernement, le Parlement et les différentes parties prenantes. Le programme comprend également la présentation et la discussion d'études de cas soumises par les ISC participantes, portant sur l'évaluation de projets et programmes publics dans les domaines de la santé, des affaires sociales, de l'éducation et de la gestion territoriale, ainsi que les expériences de la Cour des comptes en matière de simplification des procédures et de réduction des disparités territoriales, favorisant ainsi le partage des méthodologies et des enseignements tirés, en vue d'explorer les voies de leur développement.

À cette occasion, Madame Zineb El Adaoui, Premier Président de la Cour des comptes, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que le Royaume du Maroc a consacré, au sein de son cadre constitutionnel et juridique, les principes de pertinence et d'impact en tant que piliers fondamentaux de la performance publique et déterminants essentiels des grands chantiers lancés par notre pays sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Madame le Premier Président a par ailleurs précisé que la Cour s'est attelée à développer ses pratiques en matière de contrôle de la performance et d'évaluation des programmes et projets publics, en parfaite harmonie avec ses missions au sein de l'écosystème d'évaluation, et en complémentarité avec les efforts des différents acteurs institutionnels concernés par l'évaluation interne et externe. Dans ce sillage, elle a mis en relief que la Cour œuvre à élargir l'approche d'évaluation pour englober des dimensions multiples et intégrées, notamment la sociologie de la performance publique dans sa phase de planification, la gestion de la qualité et le renforcement de l'encadrement, tout en veillant à formuler des recommandations ayant trait aux choix stratégiques et le suivi du sort réservé aux résultats de l'évaluation, ainsi que sur leur appropriation et leur valorisation par les différentes parties prenantes.

Madame Eveline Hügli, vice-directrice du Contrôle fédéral des finances suisse, qui préside le Groupe de travail, a affirmé que cette réunion offre l'occasion d'échanger les points de vue sur l'évolution du rôle des ISC dans l'évaluation des politiques publiques, en particulier lorsque des interrogations sont soulevées quant à leur pertinence, à leur efficacité et à la réalisation de leurs objectifs escomptés, alors que l'accent était jusque-là principalement mis sur leur bonne exécution et le respect des règles en vigueur.

Madame Hügli a en outre expliqué que cette évolution ouvre la voie à un débat sur les limites et le rôle des ISC quant à l'émission d'observations portant sur la pertinence de certaines politiques publiques, tout en respectant les exigences d'indépendance et d'objectivité dans l'exercice de leurs missions de contrôle.

L'accueil de cette réunion par la Cour des comptes marocaine s'inscrit dans le cadre de son engagement continu à contribuer aux initiatives de coopération internationale visant le renforcement des capacités des ISC dans le domaine de l'évaluation des programmes et projets publics.